



PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS TARN-SORGUES-DOURDOU-RANCE 2022-2028

• Note introductive •

**SYNDICAT MIXTE TARN
SORGUES DOURDOU RANCE**

Mairie - route de Lacaune
12370 BELMONT-SUR-RANCE

Téléphone : 05.65.49.38.50

Site : <https://www.syndicat-tldr.fr>



**TARN SORGUES
DOURDOU RANCE**

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN VERSANT

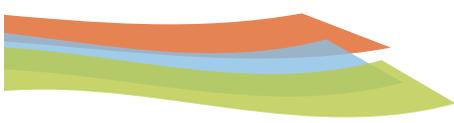
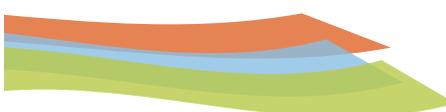


Table des matières

Préambule.....	3
Le PAPI Complet	4
Composition du dossier de candidature à la labellisation PAPI.....	5

PROJET



Préambule

Une inondation est un phénomène complexe. La gestion de ce type d'évènement doit faire l'objet d'une approche globale : elle doit être abordée à l'échelle d'un bassin versant, et en lien avec les autres aspects de la gestion de l'eau que sont notamment la fonctionnalité des milieux aquatiques, la préservation de la ressource et le bon état des masses d'eau. Les caractéristiques d'une inondation, et donc ses conséquences, dépendent d'un grand nombre de facteurs qui doivent être considérés : imperméabilisation des sols, ruissellement rural, développement de l'urbanisation, impact anthropique sur l'écoulement, etc.

Il est possible d'agir de différentes manières pour prévenir les inondations : communication, sensibilisation, concertation, gestion de crise, réduction de la vulnérabilité sont des concepts essentiels et complémentaires pour une gestion efficace.

Le risque de crue est avéré depuis de nombreuses années sur le bassin de gestion Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance, mais dans un contexte d'augmentation, à la fois en fréquence et en intensité, des évènements pluvieux, la prévention des inondations devient essentielle. Les différents acteurs du territoire, partenaires locaux et institutionnels, doivent ainsi mettre en place, ensemble, un système de résilience efficace. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) apparaît alors comme un outil pertinent en associant amélioration de la connaissance et de la conscience du risque inondation, mise en place de dispositifs de surveillance et de prévision des crues, généralisation d'un plan d'alerte et de gestion de crise adapté, prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire, réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, et gestion des écoulements.

La mise en œuvre de ce Papi Complet s'inscrit dans le cadre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) et décline à une échelle locale les objectifs de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNRGI), à savoir augmenter la sécurité des populations exposées, stabiliser à court terme, et réduire à moyen terme, le coût des dommages liés à l'inondation, et raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés. Il a pour objectif de permettre, grâce à une étroite collaboration entre l'Etat, les collectivités, les acteurs locaux et les citoyens, une gestion intégrée du risque inondation sur l'ensemble du territoire en proposant des actions adaptées aux enjeux et spécificités de ce territoire rural. Toutes les actions ont été pensées de manière à s'inscrire dans la démarche Eviter, Réduire, Compenser (ERC), c'est-à-dire dans un objectif d'impact nul ou positif sur l'environnement.

Le PAPI Complet

Une partie du territoire Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance a été durement touchée par des inondations, en particulier en automnes 1982 et 2014, marqués par d'intenses épisodes pluvieux à l'origine de dégâts considérables (cf. Diagnostic du territoire – 1.). Ces bassins restent sous la menace d'épisodes méditerranéens susceptibles d'impacter la sécurité des biens et des personnes, la pérennité de certaines activités économiques, ainsi que la fonctionnalité des milieux aquatiques.

A la suite de ces événements, les collectivités locales se sont emparées de la problématique de prévention des inondations dans le but de sensibiliser, améliorer la surveillance, la gestion de crise et la prise en compte de ce risque dans l'urbanisme, et réduire la vulnérabilité des biens et des personnes du territoire : une démarche de PAPI a été lancée.

Du 1^{er} août 2018 jusqu'au 31 décembre 2021, un PAPI d'Intention Tarn-Dourdou-Rance a été mis en œuvre sur le territoire. Celui-ci a été initié par le Parc Naturel Régional des Grands Causses dans l'attente de la structuration du Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance (Sm TSDR), structure gémapienne sur le bassin versant éponyme. Créé le 1^{er} janvier 2020, le nouveau syndicat s'est engagé dans la démarche à compter de cette date. Une convention de partenariat a été signée entre les deux structures dans le but de poursuivre la dynamique engagée, de créer des passerelles avec les autres programmes portés par le syndicat, et ainsi de mettre en place une stratégie globale de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations sur le territoire.

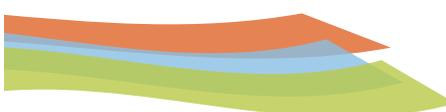
Dans la continuité, une large phase de concertation a été menée en 2021 et 2022. L'ensemble des thématiques relevant de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations a été abordé. La mobilisation importante des acteurs du territoire via les commissions géographiques a permis de confirmer l'utilité de mettre en place trois outils complémentaires : un PAPI Complet, un Plan Pluriannuel de Gestion et un Contrat de rivière. Pour renforcer cette dynamique collective en lien avec la prise en compte opérationnelle des enjeux de l'eau sur le territoire, deux ateliers participatifs ont également été organisés dans le cadre du partenariat public-public initié entre le Sm TSDR et le CEREMA (Centre de Ressources et d'Expertise sur l'Aménagement, l'Environnement, le Développement des territoires) (cf. Stratégie du PAPI Complet – 5.)¹.



Concernant plus particulièrement le volet prévention des inondations, il est apparu essentiel, à l'issue de cette phase de concertation, de poursuivre la démarche et la dynamique initiées dans le cadre du PAPI d'Intention en basculant sur une phase opérationnelle : le PAPI complet. Le cahier des charges PAPI 3 2021 stipule que l'objectif du dispositif PAPI est de « favoriser l'émergence de programmes d'actions traitant de façon

équilibrée et cohérente tous les axes de la politique de prévention des inondations reposant sur une stratégie de prévention des inondations partagée par l'ensemble des acteurs d'un territoire, établie à

¹ Le CEREMA est un établissement public sous la tutelle du ministère de la transition écologique, qui accompagne l'Etat et les collectivités territoriales dans le développement de politiques publiques d'aménagement du territoire.



partir d'un diagnostic approfondi du risque ». Et ce afin de « promouvoir une gestion intégrée du risque inondation, à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des enjeux du territoire par la définition de stratégies portées par les élus locaux ». Le PAPI Complet Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance a ainsi pour objectifs de mettre en œuvre des travaux de réduction de l'aléa inondation voire de protection des enjeux, de mener des opérations de restauration morphologique des cours d'eau, mais également de développer et poursuivre des actions débutées dans le PAPI d'Intention : pose de repères de crue, sensibilisation des plus jeunes, opérations de pose de batardeaux, etc.

Enfin, le PAPI Complet présenté comporte cette vision pluridisciplinaire et partenariale et le Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance en sera l'élément fédérateur et l'animateur dans l'objectif de mettre en œuvre une stratégie de prévention des inondations à court, moyen et long termes.

Composition du dossier de candidature à la labellisation PAPI

Le dossier a été découpé en 9 grandes parties.

- 1- Note introductive
- 2- Présentation du Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance
- 3- Le bassin de gestion Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance
- 4- Diagnostic approfondi du territoire sur le risque inondation
- 5- Stratégie du PAPI Complet
- 6- Programme d'actions
- 7- Résumé des ACB
- 8- Analyse environnementale
- 9- Résumé non technique

PROJET